

## Le taux de chômage haut-normand baisse dans la plupart des zones d'emploi

Plus élevé qu'ailleurs avec 10,2 % de la population active au 4e trimestre 2010 (en données corrigées des variations saisonnières), le taux de chômage haut-normand affiche un point de plus qu'en France métropolitaine. Le chômage affecte davantage la Seine-Maritime que l'Eure (10,3 % contre 9,9 %).

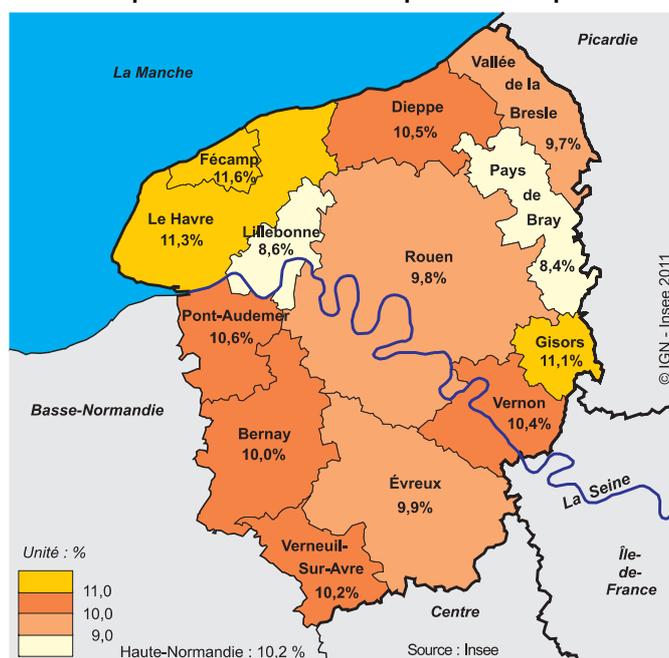
Entre le 4e trimestre 2009 et le 4e trimestre 2010, le taux de chômage régional recule de 0,3 point à l'image du niveau national. Avec l'aggravation due à la crise, il avait progressé de 2,0 points entre le 4e trimestre 2008 et le 4e trimestre 2009 (+ 1,8 point au niveau national).

### L'ATTÉNUATION DES EFFETS DE LA CRISE SUR LE CHÔMAGE SE GÉNÉRALISE LOCALEMENT

Le taux de chômage se rétracte dans dix zones d'emploi sur les treize que compte la région. Les zones à l'Ouest, en façade maritime, demeurent les plus touchées. Accusant une hausse de + 0,5 point sur un an<sup>(1)</sup>, le taux de chômage dans la zone de Fécamp dépasse celui de la zone du Havre (11,6 % et 11,3 % respectivement) et devient le plus important de toutes les zones de la région. La situation dans la zone de Dieppe s'améliore toutefois sensiblement sur la période (- 0,5 point).

La zone de La-Vallée-de-la-Bresle, qui fait figure d'exception, a connu un retournement de situation : s'étant fortement dégradé pendant la période de crise, son taux de chômage avoisinait celui de la zone d'emploi du Havre au cours du 2e semestre 2009. Un an plus tard, il passe pour la première fois depuis fin 2008 en dessous du seuil de 10 % (soit un recul de 1,7 point sur un an<sup>(1)</sup>). Le recul se confirme au 4e trimestre 2010.

Taux de chômage localisé (CVS) en Haute-Normandie au quatrième trimestre 2010 par zone d'emploi



Évolution du taux de chômage (données CVS) en glissement annuel

ZONE D'EMPLOI	Variation 4e trim. 2008 - 4e trim. 2009	Variation 4e trim. 2009 - 4e trim. 2010
BERNAY	+ 2,0	- 0,1
DIEPPE	+ 1,6	- 0,5
EVREUX	+ 2,3	- 0,2
FECAMP	+ 1,6	+ 0,5
GISORS	+ 2,4	0,0
LE HAVRE	+ 1,9	- 0,2
LILLEBONNE	+ 1,7	- 0,3
PAYS-DE-BRAY	+ 1,3	- 0,1
PONT-AUDEMER	+ 2,2	+ 0,4
ROUEN	+ 1,9	- 0,4
VALLEE-DE-LA-BRESLE	+ 2,5	- 1,7
VERNEUIL-SUR-AVRE	+ 2,9	- 0,5
VERNON	+ 2,1	- 0,1
EURE	+ 2,2	- 0,2
SEINE-MARITIME	+ 1,9	- 0,4
HAUTE-NORMANDIE	+ 2,0	- 0,3
FRANCE METROPOLITAINE	+ 1,8	- 0,3

(1) du 4e trimestre 2009 au 4e trimestre 2010

Les zones de Rouen et de Verneuil-sur-Avre présentent aussi une amélioration notable sur un an<sup>(1)</sup> (- 0,4 et - 0,5 point respectivement). À l'inverse, seule la zone de Pont-Audemer (+ 0,4 point) accompagne celle de Fécamp dans un tableau défavorable ☐

Bruno Blazévic

### EN SAVOIR PLUS

- Conjoncture régionale 4e trimestre 2010 : De timides signes de reprise / INSEE Haute-Normandie ; Jean-Philippe Caritg. - In : Aval : lettre statistique et économique de Haute-Normandie. - N° 102 (2011, mars) ; 4 p.
- Chômage haut-normand : une sortie de crise inégale selon les zones d'emploi / INSEE, Direction régionale de Haute-Normandie ; Bruno Blazévic. - In : Les Brèves d'Aval. - N° 21 (2011, janv.)
- Retour sur la crise de 2008-2009 en Haute-Normandie : l'emploi résiste en 2008, mais décroche en 2009 / INSEE Haute-Normandie ; Bruno Blazévic, Jérôme Follin. - In : Aval : lettre statistique et économique de Haute-Normandie. - N° 95 (2010, mai) ; 5 p.
- Une photographie du marché du travail en 2009 : résultats de l'enquête Emploi / INSEE, Division Emploi ; Anne Mansuy, Cédric Nouël de la Buzonnière. - In : INSEE première. N° 1331 (2011, janv.), 4 p.
- Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions / Stève Lacroix ; Insee, Division statistiques régionales, locales et urbaines. - In : INSEE première. - N° 1295 (2010, mai) ; 4p.
- Note de conjoncture / INSEE - Paraît en mars, juin, décembre

### DÉFINITIONS

- **BIT** : Bureau International du Travail.
- **Taux de chômage** : le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.
- **Taux de chômage localisé** : pour les taux régionaux, départementaux et par zone d'emploi, le terme taux de chômage au sens du BIT est remplacé par "taux de chômage localisé".
- **Chômeurs au sens du BIT** : en application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :
  - être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
  - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
  - chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.
- **Zone d'emploi** : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère en charge du travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement.  
Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage respecte nécessairement les limites régionales, et le plus souvent les limites cantonales (et donc a fortiori départementales). Il était recommandé de ne pas créer de zones réunissant moins de 25 000 actifs. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les Dom.

#### INSEE Haute-Normandie

8 quai de la Bourse  
76037 Rouen cedex 1  
Téléphone : 02 35 52 49 11  
Télécopie : 02 35 15 06 32

Internet : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Accueil téléphonique : 09 72 72 4000  
du lundi au vendredi, 9h à 17h (prix d'un appel local)

#### Brèves d'Aval :

Directeur de la publication : Alain MALMARTEL  
Rédactrice en chef : Maryse CADALANU

Mise en page : Françoise LEROND  
Cartographie : Jean-Philippe CARITG

© Insee 2011